

ANNEE 2020

**SEANCE PUBLIQUE
DU 11 JUIN 2020**

Délibération n°

2020032

Date de convocation : 05/06/2020

Date d'affichage : 15/06/2020

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Nombre de présents : 22
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 23

Vote : 23
Pour : 23
Abstention : 0
Contre : 0

Adopté à l'Unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt, le 11 juin à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Kirol Lekua, située Chemin de Carricazart à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 5 juin 2020, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : Ms Paul BAUDRY, Michel LAHORGUE, ETCHEGARAY Frédéric, BASSIER Yannick, PERRIER Marc, GARRIGUES Christian, COMBES Bernard, PAVLOVSKY Arnaud, ENSALES Philippe, BRESAC Cédric, AMILIBIA Mikel.

Mmes RECART Valérie, LE CAM Guénael, ETCHART Valérie, HARAN Nathalie, BEYRIS Fleur, LARCEBEAU Bénédicte, FAYS Céline, BARRAL Maud, ROSPIDE Marie, ITHOURRIA Sylvie.

Absents excusés : M. BIGOTEAU Philippe, pouvoir donné à M. Michel LAHORGUE.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie ITHOURRIA.

**O.J n°6 : Désignation des représentants de la commune
auprès du S.I.V.O.M (Arbonne – Arcangues – Bassussarry)**

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Le conseil municipal,

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales ;
- **Considérant** qu'il convient de désigner trois délégués titulaires et un délégué suppléant;
- **Considérant** que les délégués titulaires auront un suppléant, appelé à siéger au conseil syndical avec voix délibérative, en cas d'absence ou d'empêchement de l'un des délégués titulaires ;
- **Elit** :
 - M. Paul BAUDRY, Maire, Président,
 - M. Frédéric ETCHEGARAY, délégué titulaire,
 - M. Cédric BRESAC, délégué titulaire,
 - M. Yannick BASSIER, délégué suppléant.

- **Précise** que cette délibération sera transmise au président du S.I.V.O.M. Arbonne Arcangues Bassussarry.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Paul BAUDRY

